



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2010

AERODROME DE NIORT-SOUCHE - CONTRAT
'CARTE D'AVITAILLEMENT' TOTAL
RAFFINAGE MARKETING

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
23 décembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoins :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Delphine PAGE -

Excusés ayant donné pouvoir :

Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ - Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU - Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS - Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

-

Excusés :

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

PATRIMOINE ET MOYENS

**AERODROME DE NIORT-SOUCHE - CONTRAT 'CARTE
D'AVITAILLEMENT' TOTAL RAFFINAGE MARKETING**

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

L'aérodrome de Niort-Souché est équipé d'une station de distribution de carburants aéronautiques de type « automate » appartenant à la société Total. Elle permet l'avitaillement des aéronefs en AVGAS 100LL et JET A1.

Actuellement et conformément aux modalités de la convention existante avec Total, seuls les clients détenteurs d'une carte Air Total peuvent bénéficier de l'avitaillement en carburant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Or, il s'avère que des pilotes, principalement européens (anglais, suisses, italiens ou espagnols), atterrissent à l'aérodrome pour une visite touristique de Niort et de sa région, mais ne sont pas titulaires de la carte Total et ne peuvent pas ainsi s'approvisionner en carburant.

De plus, il arrive occasionnellement que des pilotes d'aéronefs, non détenteurs également de cette carte, atterrissent à Niort, volontairement ou par déroutement, et ne soient pas en capacité de repartir.

Afin de pallier ces inconvénients et rajouter une prestation de service en développant l'accueil d'une clientèle touristique étrangère, je vous propose de signer un contrat « carte d'avitaillement » avec la société Total Raffinage Marketing. Il permettra à la Ville de Niort et à son aérodrome de détenir une carte Air Total pour vendre à titre accessoire dans le cadre de sa régie de recettes, du carburant 100LL.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le contrat « carte d'avitaillement » ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer ledit contrat avec la société Total Raffinage Marketing.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE